

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission de politique extérieure

CH-3003 Berne

Secrétariat

[www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)

[apk.cpe@pd.admin.ch](mailto:apk.cpe@pd.admin.ch)

Le 22 décembre 2003

## La Commission de politique extérieure du Conseil national pendant la 46<sup>e</sup> législature 1999 - 2003

### Contenu

- 1 Mandat
- 2 Objets traités pendant la 46<sup>e</sup> législature 1999 - 2003
- 3 Composition de la commission, sous-commission
- 4 Temps de séance de la commission
- 5 Remarques sur les travaux de la commission
- 6 Thèmes importants à venir pendant la 47<sup>e</sup> législature 2003 - 2007 (selon état actuel des connaissances)

### 1 Mandat

En vertu de l'article 10 al. 2 RCE, les commissions législatives ont pour mission :

- a. l'examen préalable des objets relevant de leur domaine qui leur sont attribués par le Bureau, à l'intention du Conseil;
- b. le suivi régulier de l'évolution sociale et politique dans leurs domaines;
- c. l'élaboration de suggestions et de propositions visant à régler les problèmes relevant de leurs domaines;
- d. la coordination avec les commissions des deux conseils qui traitent les mêmes questions ou des questions analogues, en particulier avec les commissions des finances et de gestion.

Par décision du Bureau du 8 novembre 1991, la commission de politique extérieure s'est vue attribuer les domaines de compétence suivants:

Politique extérieure : neutralité, diplomatie, relations internationales, organisations internationales, aide au développement, aide financière, coopération technique, aide humanitaire, droits de l'homme

Politique économique extérieure : Relations Suisse-UE, relations AELE-EEE, accords avec l'étranger, questions monétaires, relations avec le FMI, aide au développement, mesures de politique commerciale et économique en faveur des pays en voie de développement, relations de la Suisse avec la Banque mondiale



## 2 Objets traités pendant la 46<sup>e</sup> législature 1999 - 2003

La commission de politique extérieure du Conseil national a procédé à l'examen préalable de **205** objets, qui se répartissent comme suit:

	<b>type d'objet</b>	<b>nombre</b>	<b>remarques</b>
a.	initiative populaire	2	
b.	projet d'arrêté du Conseil fédéral	36	
c.	co-rapport aux projets d'arrêté du Conseil fédéral	3	
d.	examen préalable des initiatives parlementaires	2	<i>Ne pas donner suite (2)</i>
e.	examen préalable des initiatives cantonales	3	<i>Ne pas donner suite (3)</i>
f.	élaboration d'un projet (iv.pa., iv.ct., iv.com.)	1	<i>Adoption (1)</i>
g.	projet de l'autre conseil (iv.pa. élaboré par une commission de l'autre conseil)	1	<i>Adoption (1)</i>
h.	interventions de la commission	19	<i>10 motions / 9 postulats</i>
i.	motions de l'autre conseil	0	
j.	pétitions	10	<i>prendre acte (8) / classer (1)</i>
k.	objets internes	103	
l.	cas particuliers	25	
	<b>total</b>	<b>205</b>	

## 22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux objets traités par la commission sont les suivants :

### 2000:

95.309	Négociations d'adhésion à l'Union européenne. Que le peuple décide. Iv.ct Jura
98.418	Approbation par le Parlement des augmentations de capital du FMI. Iv.pa.. Gysin Remo
99.011	Oui à l'Europe. Initiative populaire
99.079	Accords relatifs à des consolidations de dettes
99.087	Aides financières à la FIPOI. Arrêté fédéral
99.302	Accord OMC. Clause sociale et environnementale. Iv.ct. Valais
00.001	Conseil de l'Europe. Rapport du Conseil fédéral
00.002	Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe. Rapport
00.003	La Suisse et les conventions du Conseil de l'Europe. 7e rapport
00.004	Délégation AELE/Parlement européen. Rapport
00.005	Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Rapport
00.007	Politique économique extérieure 99/1+2. Rapport
00.020	Mesures tarifaires 2e semestre 1999. Rapport
00.024	Loi fédérale sur la promotion des exportations
00.070	Mesures tarifaires I/2000. Rapport

### 2001:

00.059	La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix. Initiative populaire
00.090	Adhésion de la Suisse à la Cour pénale internationale
00.091	Rapport de politique extérieure 2000
00.093	Pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Initiative populaire
00.095	Loi sur les embargos
01.001	Conseil de l'Europe. Rapport due Conseil fédéral
01.002	Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe. Rapport
01.003	Politique économique extérieure 2000: Rapport
01.004	Délégation AELE/Parlement européen. Rapport
01.005	Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Rapport



- 01.009 Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et le Mexique. Approbation  
01.018 Mesures tarifaires II/2000. Rapport  
01.052 Elimination de toutes les formes de discrimination raciale. Convention internationale  
01.054 Mesures tarifaires I/2001. Rapport  
01.058 Convention instituant l'Association européenne de libre échange (AELE). Révision  
01.428 Sauvegarde de la neutralité. Iv.pa. Schlüer
- 2002:**
- 00.095 Loi sur les embargos  
01.043 Traités internationaux conclus en l'an 2000. Rapport  
01.072 Aide humanitaire internationale. Continuation  
01.073 Coopération avec l'Europe de l'Est. Crédit-cadre. Prolongation  
01.307 Violation des droits de la personne au Myanmar (Birmanie). Iv.ct. Genève  
02.003 Politique économique extérieure 2001. Rapport  
02.004 Conseil de l'Europe. Rapport du Conseil fédéral  
02.005 Délégation AELE/Parlement européen. Rapport  
02.006 Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe. Rapport  
02.007 Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Rapport  
02.015 Libre circulation des avocats. Loi  
02.019 Tarif des douanes. Mesures 2001/II. Rapport  
02.025 Coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales. Protocole additionnel  
02.036 Traités internationaux conclus en l'an 2001. Rapport  
02.039 Rectification des frontières. Conventions avec l'Allemagne et la France  
02.048 Déclaration concernant les protocoles additionnels aux Conventions de Genève  
02.058 Tarif des douanes. Mesures 2002/I. Rapport  
02.061 Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et Singapour. Approbation  
02.212 Intégrité du Statut de la Cour pénale internationale (Statut de Rome). Déclaration
- 2003:**
- 02.076 Gestion civile des conflits et promotion des droits de l'homme. Crédit-cadre  
02.077 Promotion civile de la paix et renforcement des droits de l'homme. Loi  
02.085 Participation de la Suisse aux Accords généraux d'emprunt du FMI. Renouvellement  
02.086 Coopération au développement. Financement  
02.091 Mesures relatives à la promotion civile de la paix au DDPS. Crédit-cadre  
02.414 Partenariat de la Suisse avec un pays du Sud. Iv.pa. Zbinden  
03.002 Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Rapport  
03.003 Politique économique extérieure 2002. Rapport  
03.004 Conseil de l'Europe. Rapport du Conseil fédéral  
03.005 Délégation AELE/Parlement européen. Rapport  
03.006 Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe. Rapport  
03.014 Tarif des douanes. Mesures 2002/2. Rapport  
03.018 La Suisse et les Nations Unies. Coopération  
03.021 Financement de la promotion des exportations pendant les années 2004 à 2007  
03.031 FIPOI. Aides financières  
03.034 Adhésion de la Suisse au Centre international pour le développement de politiques migratoires. Co-rapport à la CIP  
03.036 Coopération monétaire internationale. Nouvelle base légale  
03.037 Traités internationaux conclus en 2002. Rapport  
03.040 Coopération technique et aide financière en faveur des pays en développement. Crédit-cadre  
03.053 Tarif des douanes. Mesures 2003/1. Rapport  
03.061 Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et le Chili. Approbation  
03.410 Ordonnance de l'Assemblée fédérale sur les délégations auprès d'assemblées parlementaires internationales et sur les délégations chargées des relations avec les parlements d'autres Etats. Iv.pa. CPE-CE



### **23 Initiatives parlementaires / initiatives des cantons**

La commission de politique extérieure du Conseil national a procédé à l'examen préalable de 2 initiatives parlementaires et de 3 initiatives cantonales (ne pas donner suite).

### **24 Élaboration d'un projet**

Élaboration d'un projet de loi ou d'arrêté sous la houlette de la commission (2e phase) : la commission de politique extérieure du Conseil national a soumis à son conseil 1 projet de ce type:

- Loi fédérale concernant la participation de la Suisse aux institutions de Bretton Woods. Modification

### **25 Autres activités**

Outre les affaires qui lui ont été transmises par les Bureaux des Chambres, la commission de politique extérieure du Conseil national a été consultée par le Conseil fédéral selon l'art. 47<sup>bis</sup> a LRC sur les objets suivants:

- mandat de négociation concernant les Négociations bilatérales II avec l'UE;
- mandat de négociation concernant l'extension de l'Accord de libre circulation des personnes avec l'UE aux nouveaux Etats membres;
- mandat de négociation concernant la conférence ministérielle de l'OMC de Doha et celles qui lui ont fait suite (Cancun entre autre);
- priorités de la Suisse pour l'Assemblée générale annuelle des Nations Unies.

De plus, en vertu de l'article 15 al. 2 let. b et c RCN (cf. ci-dessus), la commission de politique extérieure du Conseil national a traité divers sujets d'actualité dans son domaine de compétence:

- cycle d'auditions sur les réformes institutionnelles de l'UE en 2002;
- guerre en Irak;
- discussions régulières avec les cheffes et chefs de département compétentes, en particulier sous les rubriques "Actualités du DFAE" et "Actualités du DFE";
- un séminaire commun avec la CPE-E sur les Institutions de Bretton Woods;
- auditions en commun avec la CPE-E sur l'ONU dans le cadre de l'examen de l'initiative populaire "Pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU" ainsi que sur les Institutions de Bretton Woods.

## **3 Composition de la commission, sous-commissions**

### **31 Présidence**

- Président session d'hiver 1999 – session d'hiver 2001: Walter Frey
- Vice-président session d'hiver 1999 - session d'hiver 2001: Claude Frey
- Président session d'hiver 2001 - session d'hiver 2003: Claude Frey
- Présidente session d'hiver 2002/2003 - session d'hiver 2003: Lili Nabholz
- Vice-président session d'hiver 2001 - session d'hiver 2003: Erwin Jutzet

### **32 Membres de la commission**

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 1999:  
Baumann Ruedi, Cavalli Franco, Dupraz John, Fehr Lisbeth, Fischer Ulrich, Frey Claude, Frey Walter, Galli Remo, Gysin Remo, Jutzet Erwin, Kofmel Peter, Lachat François, Mörgeli Christoph, Müller-Hemmi Vreni, Nabholz Lili, Rennwald Jean-Claude, Riklin Kathy, Ruey Claude, Schlüer Ulrich, Schmied Walter, Suter Marc, Widmer Hans, Wiederkehr Roland, Zapfl-Helbling Rosmarie, Zbinden Hans



- Démissions et nouveaux membres depuis la session d'hiver 1999: Stamm Luzi remplace Frey Walter depuis novembre 2001. Banga Boris remplace Widmer Hans depuis novembre 2001. Stump Doris remplace Zbinden Hans depuis mars 2002. Antille Charles-Albert remplace Kofmel Peter depuis avril 2003.

### **33 Sous-commissions**

La commission a institué les sous-commissions suivantes:

- la sous-commission mixte CPE-N/E "Participation du Parlement à la politique étrangère" (révision de la LREC): (membres : CPE-N : Gysin, Frey Claude, Schlüer, Zapfl ; CPE-E : Frick, Béguelin, Marty, Schmid Samuel);
- la sous-commission "Activités parlementaires en politique extérieure"; membres: Zapfl, Baumann, Nabholz, Ruey, Schlüer, Gysin Remo, Wiederkehr;
- la sous-commission "Droits de l'homme, promotion de la paix, politique humanitaire, gouvernance" (membres: Schmied Walter, Galli, Lachat, Jutzet, Kofmel, Müller-Hemmi, Ruey); la sous-commission "Politique économique extérieure, architecture financière internationale, politique de développement, développement durable (OMC/FMI)" (membres: Gysin Remo, Banga, Frey Claude, Mörgeli, Rennwald, Schlüer, Suter, Zapfl); la sous-commission "Assemblée générale de l'ONU, organes de l'ONU, grandes conférences internationales" (membres: Riklin, Baumann, Cavalli, Dupraz, Fehr Lisbeth, Fischer, Stamm, Stump). Ces sous-commissions ont tenu une seule séance car le Bureau n'a pas accordé les moyens pour la poursuite de leur activité.

## **4 Temps de séance de la commission**

### **41 Commission**

Les travaux de la commission ont exigé au total **37 séances** (non compris les séances organisées en période de session), équivalant à **36.5 jours** de séance ou **364.75 heures** (près de 10 heures par jour de séance en moyenne).

### **42 Sous-commissions**

Les travaux des sous-commissions ont exigé au total **19 séances** (non compris les séances organisées en période de session), équivalant à **16.5 jours** de séance ou **45.5 heures** (près de 2.8 heures par jour de séance en moyenne).

## **5 Remarques sur les travaux de la commission**

### **51 Examen des objets émanant du Conseil fédéral**

Parmi les plus importants projets figuraient les messages sur les initiatives populaires « Oui à l'Europe » (99.011) et « Adhésion de la Suisse à l'ONU » (99.093). Une audition commune a eu lieu avec la CPE du Conseil national au sujet de l'initiative sur l'ONU.

D'autres projets du Conseil fédéral ont porté sur le renforcement de la participation suisse à la coopération internationale, comme en témoignent par exemple deux crédits-cadre concernant la coopération au développement (02.086, 03.040) et la prolongation des crédits-cadre pour la coopération avec l'Europe de l'Est (01.073), respectivement l'aide humanitaire (01.072). Font également partie de ce domaine d'activité une nouvelle loi fédérale et deux crédits-cadre relatifs à la promotion civile de la paix (02.077, 02.076, 02.091), la ratification de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (99.033) ou l'adhésion de la Suisse à la Cour pénale internationale (00.090). La coopération internationale dans le cadre du FMI a constitué un autre domaine important d'activité de la commission, avec la nouvelle loi sur la coopération monétaire internationale (03.036) ainsi



que la prolongation de la participation de la Suisse aux Accords généraux d'emprunt du FMI (02.085).

Dans le domaine de la politique économique extérieure, la promotion des exportations a occupé une place de premier plan. La commission a examiné en particulier la loi fédérale sur la promotion des exportations (02.024) et formulé un co-rapport à l'attention de la commission de l'économie et de redevances au sujet du crédit-cadre relatif au financement de la promotion des exportations pour les années 2004-2007 (03.021). En outre, la commission a examiné les rapports annuels sur la politique économique extérieure ainsi que les premiers accords de libre-échange conclus par les Etats de l'AELE avec des Etats extra-européens (Mexique, Singapour, Chili).

## **52 Examen préalable des initiatives parlementaires/ des initiatives cantonales**

Dans la période sous revue, la commission a examiné deux initiatives parlementaires (01.428 Iv.pa. Schlüer. Sauvegarde de la neutralité; 02.414 Iv.pa. Zbinden Hans. Partenariat de la Suisse avec un pays du Sud) ainsi que trois initiatives cantonales (95.309 Iv.ct Jura. Négociations d'adhésion à l'Union européenne. Que le peuple décide; 99.302 Iv.ct. Valais. Accord OMC. Clause sociale et environnementale; 01.307 Iv.ct. Genève. Violation des droits de la personne au Myanmar) sans leur donner suite.

## **53 Elaboration des projets de lois et d'arrêtés (« 2<sup>e</sup> phase » des initiatives parlementaires)**

La commission a élaboré un projet de modification de la loi fédérale concernant la participation de la Suisse aux Institutions de Bretton Woods suite à l'initiative parlementaire Gysin Remo "Approbation par le Parlement des augmentations du capital du FMI " (98.418). La modification visait à obliger le Conseil fédéral à soumettre à l'approbation du Parlement les accords internationaux portant sur des augmentations de capital du FMI, alors que jusque-là il n'était tenu qu'à informer préalablement le Parlement. La modification de la loi a été adoptée dans les deux conseils.

## **54 « Suivi régulier de l'évolution sociale et politique » (art. 15, al. 2, let. b RCN)**

Au cours de l'année 2002, la commission a effectué une série d'auditions sur le processus de réformes institutionnelles mené par l'Union européenne dans la perspective de l'élargissement à l'Est. L'objectif de la commission était d'acquérir une vision d'ensemble de l'évolution des principaux chantiers institutionnels de l'UE au contact direct avec des personnalités qui y étaient engagées. Aussi, cinq auditions de politiciens et d'experts pour la plupart étrangers se sont déroulées à Berne. De plus, la commission a tenu une séance à Bruxelles consacrée à des entretiens avec des participants à la Convention de l'UE. Le contenu des auditions et les conclusions de la commission sont résumés dans le rapport "Cycle d'auditions sur l'Union européenne" (03.048) du 25 mars 2003.

La commission est régulièrement informée des développements qui ont un impact sur les relations extérieures ou sur le commerce extérieur, en général personnellement par la cheffe ou le chef du Département compétent.

La commission a suivi de près le développement de la guerre en Irak, en mettant un accent particulier sur les conséquences que celle-ci avait pour la Suisse en matière de politique de la neutralité. Une séance commune des deux commissions de politique extérieure a été consacrée à ce sujet.

Importante plate-forme pour la politique étrangère de la Suisse, la Genève internationale a constitué un autre centre d'intérêt de la commission. Celle-ci s'est régulièrement informée





auprès du chef respectivement de la cheffe et des fonctionnaires du DFAE. En outre, elle s'est rendue au siège d'organisations internationales à Genève, parmi lesquelles le CICR, le Forum économique mondial ou le Centre de déminage humanitaire, afin de compléter par des informations de première main ses connaissances dans ce dossier.

Conjointement avec la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats, la commission a organisé au total cinq visites de courte durée auprès de parlements d'Etats membres de l'Union européenne. Ces visites ont en général été réalisées par des délégations composées de deux membres par Chambre et n'ont duré qu'une journée. Elles avaient pour objet de lancer un dialogue direct sur la politique suisse en matière d'immigration pour sensibiliser les hôtes aux préoccupations des Suisses en matière de politique européenne et pour mieux appréhender les points de vues des interlocuteurs. Parmi les thèmes importants, citons les nouvelles négociations bilatérales et les préoccupations de l'UE en rapport avec la Place financière suisse.

Enfin, la commission a effectué chaque année un voyage d'information à l'étranger. C'est ainsi qu'elle a visité l'Algérie (2000), les Etats-Unis (2001), la Chine (2002) et la Pologne (2003).

#### **55 Coordination avec les autres commissions**

Conjointement avec la commission de politique extérieure du Conseil des Etats, la commission a élaboré, à l'intention de la Commission des institutions politiques, un rapport volumineux dans lequel elle prenait position sur le projet de nouvelle loi sur le Parlement, et elle a déposé des propositions.

Par ailleurs, la commission a rédigé des co-rapports lorsque les objets attribués à d'autres commissions présentaient d'importants aspects relevant de la politique extérieure. Elle s'est prononcée de cette manière notamment sur l'initiative populaire « La solidarité crée la sécurité » et sur la promotion des exportations 2004- 2007. À l'inverse, la Commission de la politique de sécurité a été associée – par le biais d'un co-rapport – à l'examen préalable de trois projets relatifs à la promotion civile de la paix (cf. supra, point 51).

Cette collaboration des commissions par voie de co-rapport peut être jugée positivement : elle a notamment contribué à clarifier la situation et permis aux membres de la commission de se forger leur propre opinion.

#### **56 Participation du Parlement en matière de politique extérieure**

Conformément aux dispositions de l'article 47bis a LREC, la commission a été consultée au sujet des mandats de négociation concernant les nouveaux accords bilatéraux avec l'Union européenne et l'extension des Bilatérales I aux nouveaux Etats membres de l'UE. Des consultations ont également eu lieu au sujet des mandats de négociation en vue des conférences de l'OMC à Doha et à Cancun.

Les priorités de la Suisse à l'Assemblée générale des Nations Unies ont en outre fait l'objet de procédures de consultation en 2002 et en 2003. Dans ce contexte, la commission a entamé une réflexion sur des formes possibles de participation du Parlement aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU.

#### **6 Thèmes importants à venir pendant la 47<sup>e</sup> législature 2003 - 2007 (selon état actuel des connaissances)**

La commission continuera de se pencher sur l'évolution des relations entre la Suisse et l'Union européenne. Elle compte s'enquérir régulièrement du déroulement des négociations



bilatérales et faire valoir ses droits de participation en la matière. Au centre du dossier : la conclusion des Bilatérales II et l'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux membres de l'UE. Le processus de formation destiné à asseoir à plus long terme la politique étrangère dans l'opinion publique suisse n'est pas encore terminé. La commission continuera de participer activement à cette démarche. Dans le cadre de la procédure de consultation, la commission s'associera en outre aux travaux préparatoires du Conseil fédéral en vue de l'éventuelle ouverture de négociations d'adhésion.

Le statut et le rôle de la Suisse aux Nations Unies constitueront un deuxième axe prioritaire des activités de la commission. Cette dernière suivra de près les activités de l'ONU et demandera des informations sur la participation de la Suisse, soit en faisant usage des mécanismes de consultation prévus à l'article 152 LParl, soit en s'en entretenant avec la responsable du DFAE dans le cadre des discussions sur des sujets d'actualité. Deux thèmes occuperont notamment une place centrale : les réformes de l'ONU et la neutralité.

La troisième priorité continuera de concerner la participation bilatérale et multilatérale de la Suisse dans le cadre de la coopération internationale. La commission examinera et contribuera à façonner les politiques et les activités de la Suisse dans le cadre de la coopération au développement et de la coopération avec les pays de l'Europe de l'Est, de l'aide humanitaire, de la promotion civile de la paix et des droits de l'homme ainsi que de l'aide économique et de l'aide monétaire. Au plan multilatéral, les institutions de Bretton Woods jouent en l'occurrence un rôle important.

La commission se penchera par ailleurs sur les questions ayant trait au commerce mondial. Dans ce domaine, les délibérations de la commission se concentreront notamment sur les négociations dans le cadre de l'OMC ainsi que sur les mesures bilatérales visant à améliorer la position de la Suisse dans le contexte économique international (accords de libre-échange et promotion des exportations).

Enfin, la commission suivra l'évolution de la situation internationale d'un point de vue général ainsi que celle des relations diplomatiques bilatérales de la Suisse.